

dans un trop grand détail des cérémonies & des fêtes ; qu'il n'a ni ordre , ni stile , & que son langage est tout-à-fait barbare.

Je reponds , 1°. que ces détails peuvent intéresser à plusieurs égards , & qu'on doit faire attention qu'Aitzema écrivoit pour une République naissante , flattée des honneurs qu'on lui rendoit , scrupuleuse sur le cérémonial , & attentive aux moindres circonstances des affaires qui la regardoient.

2°. Que s'il n'a point suivi l'ordre des matières , il a observé l'ordre chronologique , traitant les affaires à mesure qu'elles se présentoient , mais remontant à leur origine , & ne manquant jamais d'en donner la suite en leur tems.

3°. Je conviens que le stile de l'Auteur est fort éloigné de l'élégance & de l'exactitude. Mais , outre que le fond des choses est précieux en lui-même , je n'ai rien oublié pour faire disparaître dans ma traduction les défauts de l'original , sans altérer le sens , ou m'écarter de la fidélité.

Au reste , mon sentiment n'est point une règle : Aussi je consens que sur l'ouvrage d'Aitzema on s'en raporte à M. Bayle & à M. Bafnage , dont les témoignages ne sauroient être suspects.

Mais il n'est pas inutile d'entendre Aitzema lui-même : Voici comme il s'explique à la fin du Livre XI. après avoir rendu compte d'une négociation entre la Suede & la Hollande.

« Je pourrois facilement m'étendre davantage sur cette réponse , & divers autres articles , ajuster à mon gré discours & traités : Je ne manquerois pas d'exemples anciens & modernes pour m'autoriser. Mais on a beau faire ,